



ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE

FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITE SAISON 2022-2023

(Mise à jour le 1^{er} juin 2022)

À l'attention des pratiquants, licenciés, accompagnateurs.

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations sportives municipales (club ESNanterre) dans le cadre de la reprise des activités consécutives de l'épidémie COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux adhérents de l'Entente Sportive de Nanterre, licenciés ou non, pratiquants ou non, reprenant la pratique de leur discipline dans le club dont ils sont membres.

PAR LA PRÉSENTE :

- Je m'engage à respecter les règles, préconisations, recommandations mises en place par l'association Entente Sportive de Nanterre Omnisports à compter du 1^{er} septembre 2022 répondant au protocole général de reprise de ses activités pour la saison 2022/2023 dans le respect des décisions gouvernementales.
- J'atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Je reconnais que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du club, notamment en respectant les gestes barrières (port du masque, lavage des mains, distanciation, éviter les contacts physiques, etc.).
- Je m'engage également à respecter les obligations édictées par l'instance fédérale pour aménager la pratique de l'activité sportive concernée ainsi que les modalités mises en place par le Club Omnisports ES Nanterre pour organiser ses activités au cours de la crise sanitaire actuelle (protocole de reprise des activités au 1^{er} septembre 2022). Les obligations fédérales sont consignées, communiquées, mises à disposition des clubs et des licenciés sur leurs sites respectifs. Elles sont communiquées par les responsables et intervenants de chaque section.
- Je m'engage à ne pas rentrer sur le site en cas de symptômes tels que de la toux, de la fièvre, des difficultés de respiration, des maux de tête et/ou de gorge, des courbatures, une grande fatigue, une perte de l'odorat et/ou du goût, une diarrhée.
- Si tel était le cas ou si je suis en contact étroit avec un cas COVID-19 confirmé ou si je suis identifié positif au Covid-19 je m'engage à en informer le siège de l'Entente Sportive de Nanterre Omnisports (tél. 0147240602) dans les plus brefs délais et ne pas me rendre sur l'un des sites de l'Entente Sportive de Nanterre, sauf si un test virologique a été réalisé et est négatif.
- Le non-engagement concernant ces règles sanitaires ne permettra pas à l'adhérent d'être éligible au dispositif de dédommagement qui pourrait être mis en œuvre au sein de l'ESN en cas de fermeture des installations.

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Section / Activités : _____ N° de tél : _____

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal : _____

Atteste avoir pris connaissance du Protocole de sortie de confinement :

Date :

Signature (du membre majeur
Ou du responsable légal pour les membres mineurs)